

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 10 janvier 2019

Vallée de la Vilaine

Un projet d'aménagement pour reconquérir le fleuve et sa vallée

**Sommaire**

- Communiqué de presse
- Vallée de la Vilaine : un projet de territoire
- La Prévalaye : un site de destination métropolitaine
- 2018 > 2019 : l'Année de la Vilaine

Interlocuteurs

Jean-Luc Gaudin,
*vice-Président de Rennes Métropole
délégué à l'aménagement*

Daniel Guillotin,
*conseiller municipal de Rennes
délégué à l'écologie urbaine*

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Jeudi 10 janvier 2019

Vallée de la Vilaine

Un projet d'aménagement pour reconquérir le fleuve et sa vallée



La Vallée de la Vilaine est un territoire de plus de 3 500 hectares à la nature complexe et étonnante. Conscientes de cette richesse, Rennes Métropole et les sept communes du territoire traversées par le fleuve (Bruz, Chavagne, Laillé, Le Rheu, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Vezin-le-Coquet) ont engagé un vaste projet d'aménagement de la vallée, accompagnées par l'agence d'urbanistes-paysagistes Ter et la coopérative culturelle Cuesta.

Il s'agit de valoriser ce territoire aujourd'hui méconnu, vaste espace autour de l'eau, de révéler ses paysages et ses milieux naturels et de rendre plus accessibles la Vilaine, ses affluents et ses étangs. Le projet permettra de réaliser des parcours de promenade continue de Rennes à Laillé, avec notamment la voie des rivages.

Les aménagements de la voie des rivages ont démarré en octobre 2018 au nord, à la Prévalaye, avec la création de cheminements multi usages. Ils se poursuivront au deuxième semestre 2019 de Saint-Jacques-de-la-Lande (site de la Pérelle) à Bruz (écluse de Mons), en passant par Chavagne, secteur où les études préparatoires sont en cours. Un site d'accueil du public sera également aménagé à Laillé.

Enjeu urbain et enjeu social

Avec le projet d'aménagement «Vallée de la Vilaine», le premier enjeu est de révéler des lieux à la fois uniques et méconnus, en redonnant toute sa place à la

Vilaine dans la métropole rennaise. C'est un enjeu urbain de reconquête du paysage. La vallée de la Vilaine invite à la déambulation et à l'exploration de lieux insoupçonnés du territoire. L'eau redevient un axe structurant du développement du territoire métropolitain.

C'est aussi un enjeu social. La Vilaine, ses affluents et les rivières invitent à souffler et à faire une pause. À déployer serviettes et parasols sur les plages, à sortir les vélos sur les chemins de halage, à profiter d'une balade en canoë et des soirées d'été sur les terrasses des guinguettes. Cette promesse de dépaysement guide l'action de Rennes Métropole. Cette démarche partenariale menée avec sept communes esquisse le long du fleuve un maillage d'activités sportives et de loisirs, de milieux naturels riches et d'espaces agricoles à préserver.

Autour du projet «Vallée de la Vilaine», les initiatives communales commencent à se multiplier : pôle d'agriculture durable à la Prévalaye à Rennes, fête de Babelouse à Chavagne et à Bruz, etc. Rennes Métropole a pour mission de fédérer ces dynamiques et de les donner à voir. La coopération intercommunale trouve ici tout son sens.

Pratique

→ Le projet d'aménagement de la Vallée de la Vilaine sur le territoire de Rennes Métropole en quelques chiffres :

- 25 km le long de la Vilaine.
- 7 communes traversées : Rennes, Vezin-le-Coquet, Saint-Jacques-de-la-Lande, Le Rheu, Chavagne, Bruz, Laillé.
- 3 500 ha de superficie à découvrir et à valoriser.

Un projet de territoire

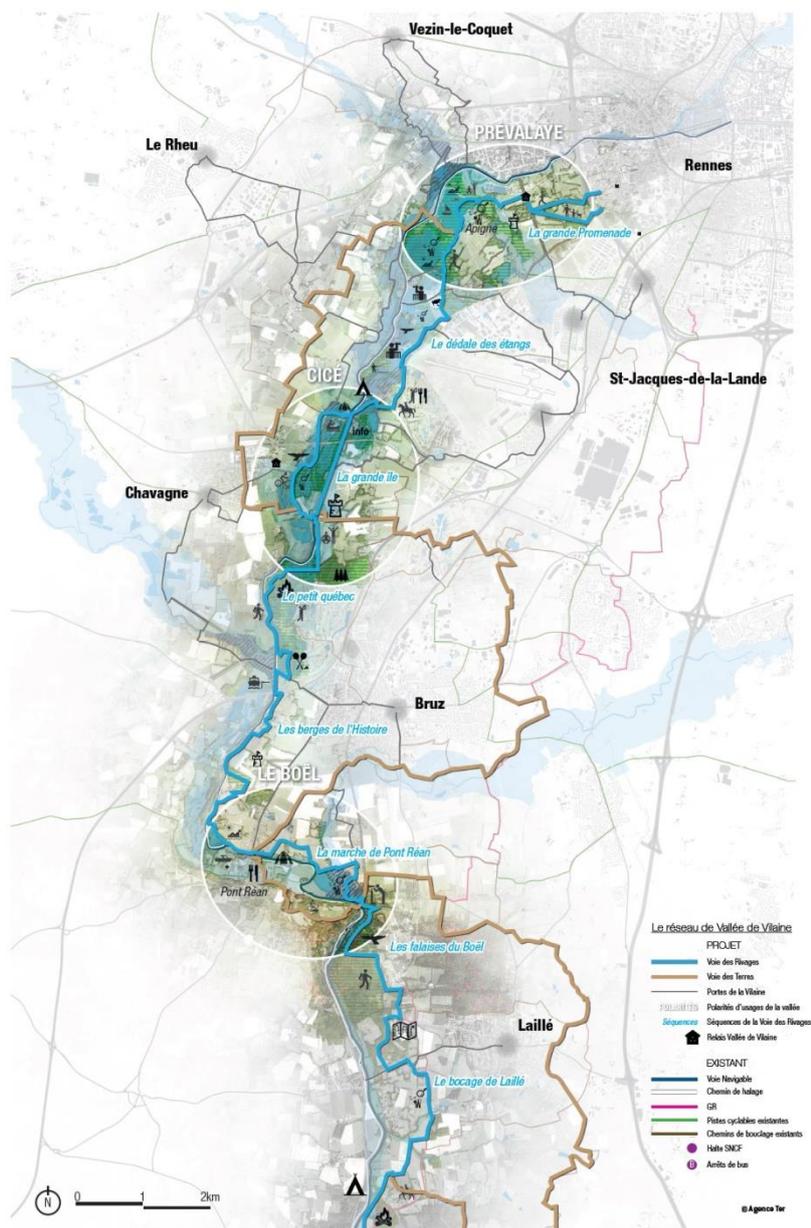
La vallée de la Vilaine constitue un site à fort enjeu de valorisation et d'aménagement. Doté d'une grande qualité paysagère, le territoire de la vallée demeure encore peu accessible et insuffisamment connu des habitants de la métropole. C'est un territoire écologiquement sensible, qui regroupe une multiplicité d'usages existants ou en potentiel, liés à la forte présence de l'eau et à la richesse écologique et patrimoniale du site.

Le projet de valorisation de la vallée de la Vilaine s'appuie sur deux principes de parcours de promenade, structurants et complémentaires :

- **La voie des rivages**
- **Les voies des terres.**

A la confluence des parcours et situés sur des secteurs remarquables de la vallée, trois sites majeurs constituent des pôles d'attractivité à l'échelle métropolitaine, où se développent des activités sportives, culturelles et de loisirs :

- **La Prévalaye** (Rennes)
- **Cicé** (Chavagne, Bruz)
- **Le Boël** (Bruz)



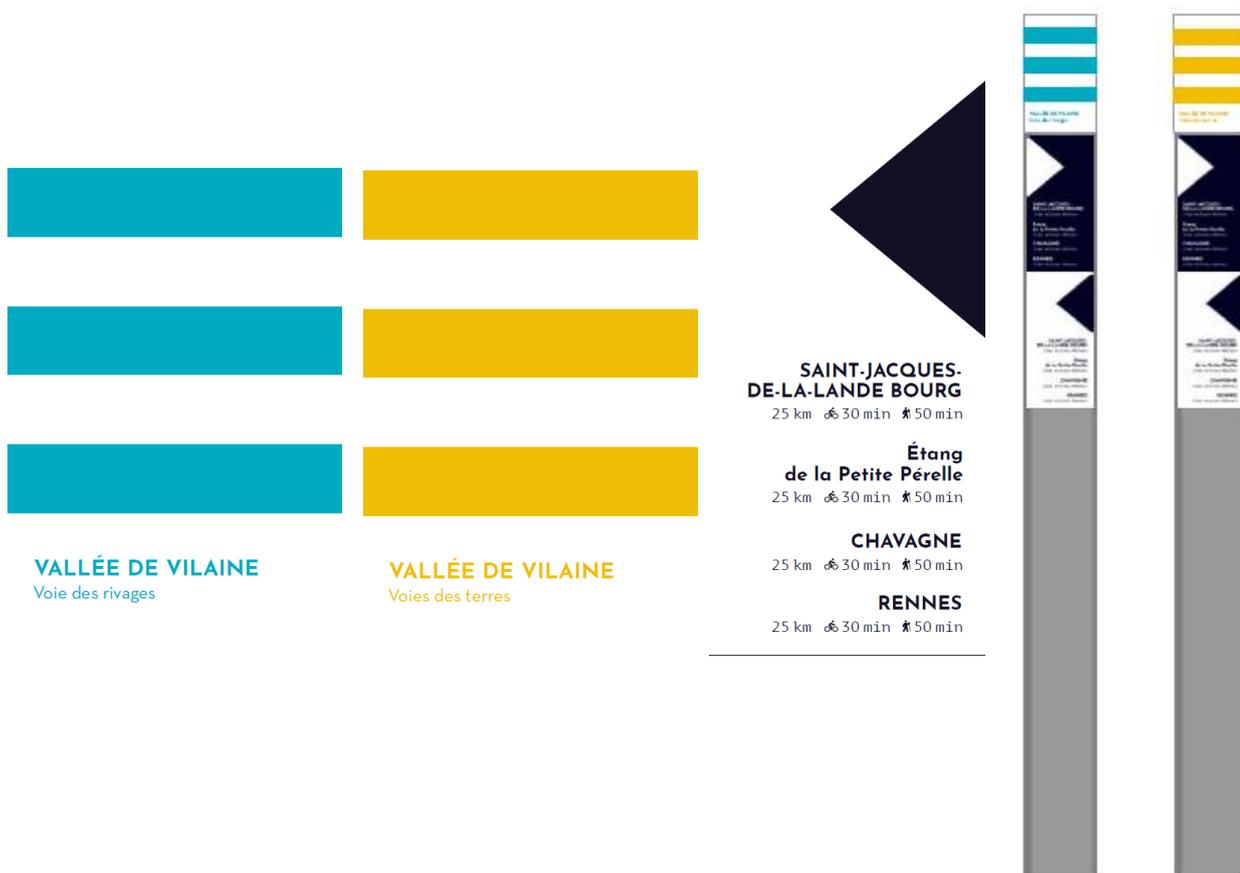
Voie des rivages et voies des terres

> **La voie des rivages**, définie autour du thème de l'eau, permet de découvrir la diversité du paysage de la vallée et des étangs. Elle offre un cheminement alternatif au chemin de halage, en se déployant dans l'épaisseur du territoire et en se connectant aux boucles de chemins communaux existants ou en projet. La voie des rivages dessert les points d'intérêts : équipements, éléments du patrimoine bâti et naturel, lieux d'initiatives locales... et dynamise les activités économiques. Elle développe sur son parcours des centralités qui offriront de nouveaux usages de loisirs de plein air, sportifs ou culturels, tout au long de l'année et pour tous les publics.

> **Les voies des terres** parcourent les paysages péri-urbains, ruraux et agricoles, offrent des points de vue sur le paysage et multiplient les points d'entrée sur la vallée. Elles relient les communes à la vallée, desservent les quartiers d'habitat, les sites d'activité, les points d'intérêt et les relieront aussi au fleuve, à la voie des rivages et aux trois pôles d'attractivité.

Mise en place d'une signalétique

Dans le cadre des études opérationnelles de la voie des rivages du secteur centre, une charte graphique a été définie et sera déclinée sur les parcours de la voie des rivages et des chemins des voies des terres.



Trois pôles d'attractivité

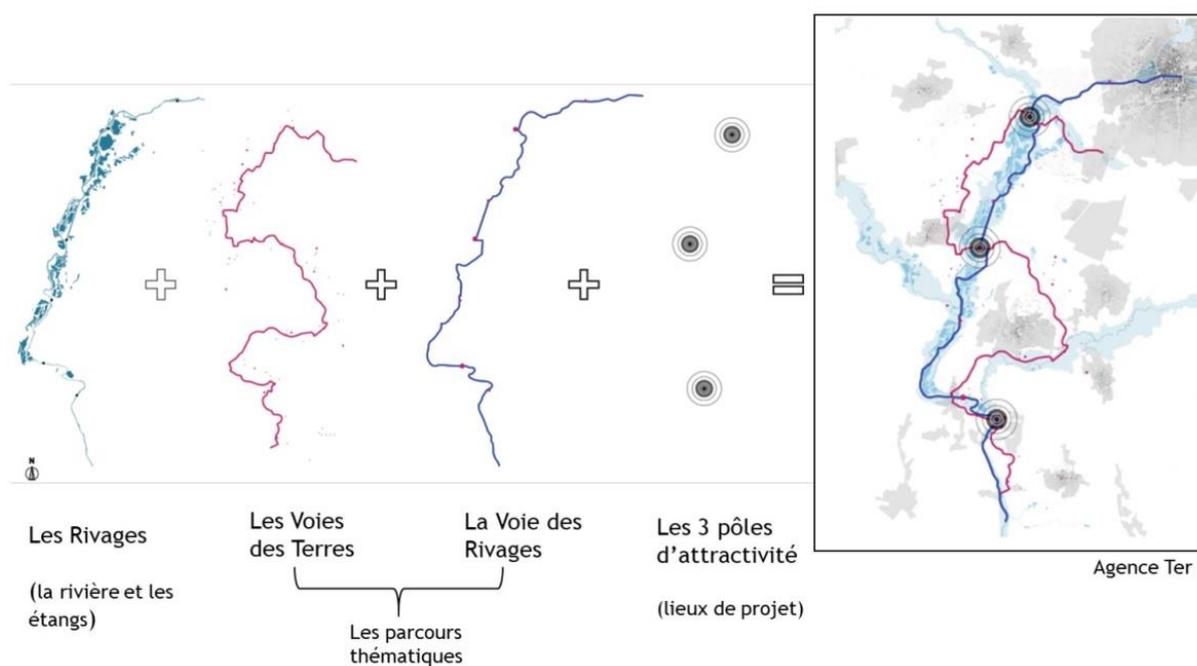
> **La Prévalaye** : territoire pivot entre Rennes et la vallée de la Vilaine, la Prévalaye est un site emblématique et stratégique au sein du projet de valorisation de la vallée de la Vilaine. Elle ouvre vers le paysage de la vallée et constitue le point de départ de la voie des rivages.

> **Cicé** : un nouveau lieu métropolitain sera proposé au cœur géographique de la vallée. Encore à l'étude, l'objectif est d'offrir un lieu de loisirs, de promenades et de services, dans un cadre naturel préservé, situé au carrefour de bassins de vie et de travail (Ker Lann, parc expo, pôles urbains).

> **Le Boël** : les caractéristiques du paysage existant et la situation topographique du site seront amplifiés en mettant en valeur les milieux naturels par intervention douce et en développant des pratiques de sports de nature, d'évasion et de plaisance.



LA STRUCTURE DU PROJET, DU PARC AU PROJET DE TERRITOIRE



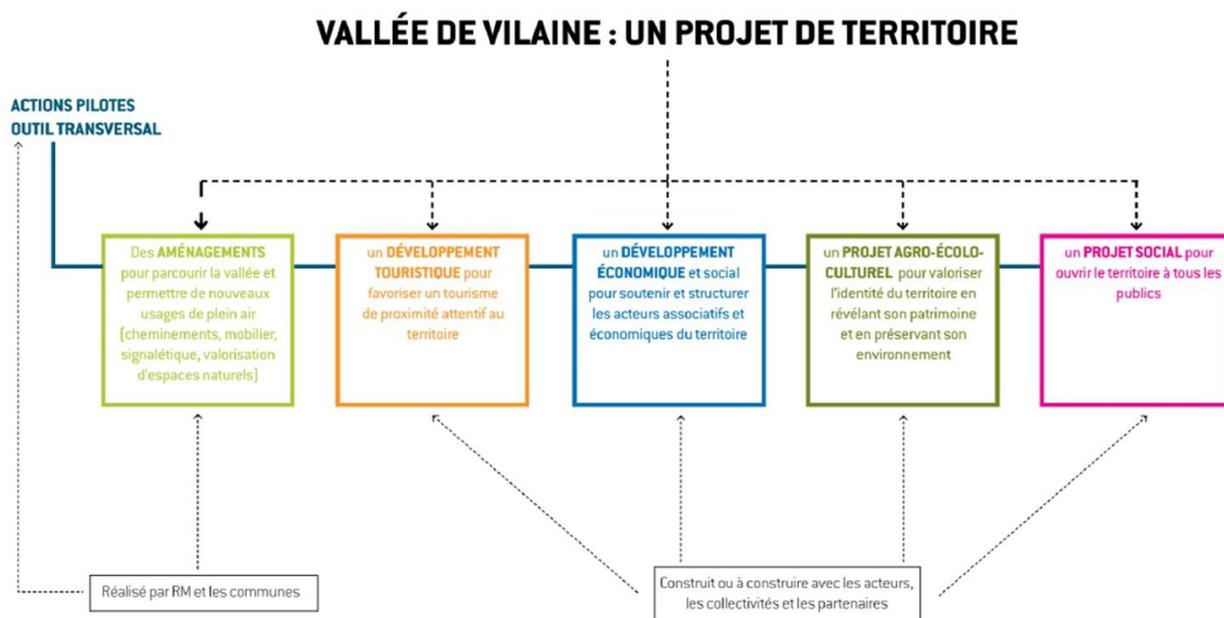
Un projet transversal

Rennes Métropole et les communes de Bruz, Chavagne, Laillé, Le Rheu, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Vezein-le-Coquet ont engagé une démarche partenariale afin d'élaborer un projet d'ensemble. Le défi est en effet de révéler ce grand territoire et de créer un espace commun et partagé tout en valorisant les identités propres de chacune des communes.

L'objectif pour Rennes Métropole et les sept communes est de **révéler ce territoire très riche** au cœur d'un réseau de communes ;

- **en faire une destination pour tous, créer un lieu d'usages forts autour de l'eau, de la baignade et des loisirs** > "etre en vacances dans la ville archipel" ;
- **développer un lieu d'aventure et de découverte** en créant de nouveaux parcours dans un cadre naturel et paysager de grande qualité ;
- **impulser une dynamique de territoire**, support de développement économique et touristique.

La mise en œuvre du projet repose aussi sur une maîtrise d'ouvrage partagée qui combine des actions métropolitaines et des actions communales.



Le projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine est un véritable **projet de territoire** dans toutes ses composantes (aménagement et paysage, tourisme, sport et loisirs, écologie et biodiversité, activité agricole...).

Il s'appuie sur des logiques de contribution permettant aux acteurs, habitants, usagers du territoire de prendre part à la fabrication du projet et de l'intérêt commun, notamment au travers d'actions pilotes. Depuis 2015, l'action pilote "Traversées et escales" s'est développée selon des formes innovantes et sollicitant des formats artistiques : expositions, explorations du site par différentes modes de déplacements (à pieds, à vélos, sur l'eau...), ateliers participatifs et contributifs, constitutions de récits...

Secteur Prévalaye : un site de destination métropolitaine

Le projet de valorisation de la Prévalaye s'appuie sur un équilibre entre les différentes composantes du site de la Prévalaye et répond aux enjeux suivants :

- **social** > en ouvrant à tous les métropolitains cet espace naturel unique aux portes de la ville et en développant les usages récréatifs ou sportifs de plein air ou autour de l'eau
- **d'accessibilité** > en favorisant l'accès par les modes actifs et en se connectant au métro (future station Saint-Jacques Gaîté - ligne b) ;
- **écologique** > en restaurant les milieux naturels et la biodiversité ;
- **agricole** > en développant les pratiques expérimentales, démonstratives et pédagogiques.

Promenade et piste multi-usages

Dans sa séquence nord, la voie des rivages reliera la Prévalaye à l'ensemble de la vallée et se raccordera au métro d'une part, et d'autre part à la trame verte et bleue du cœur de métropole. Elle se compose d'une grande promenade et d'une piste multi-usages ("ligne active") constituant deux itinéraires dédiés aux modes de transports actifs pour accéder aux étangs depuis les quartiers de Cleunay et de la Courrouze, qui bénéficieront de la ligne b du métro en 2020, rendant accessible le site naturel de la Prévalaye à l'ensemble des habitants de Rennes et de la métropole.

> **La promenade** : longue de 3,5 km et de large de 3 m, elle empruntera les chemins existants remis en état, représentant 60 % du parcours. Le reste du tracé sera créé en stabilisé. La promenade accueillera sur son parcours des espaces ludiques, des activités sportives et de loisirs. Cette grande promenade cheminera à travers la Prévalaye selon un tracé respectueux du milieu naturel et appuyé sur le système patrimonial des rabines, en lien avec l'histoire du lieu.



> **La piste multi-usages** : longue de 3 km et large de 2,2 m, elle occupera les voies imperméabilisées déjà existantes depuis les portes d'entrée de Cleunay et de la Courrouze, puis la voie du Petit Beaurade au-delà de la ferme de Vieux-Ville sur une distance de 300 m, dont le revêtement est remis en état. Le reste du parcours sera composé d'une couche de roulement en enrobé à liant végétal (biophalt) afin de faciliter son intégration dans l'environnement.. **Ce revêtement innovant, développé par la société Eiffage, utilise un liant à 80 % d'origine végétale issu du pin. L'emploi du biophalt réduit de 37,5 % la consommation d'énergie liée à sa réalisation et 32,7 % la production de gaz à effet de serre comparativement à un enrobé classique.**



Cette piste offre un parcours confortable, ouvert à tous, adapté aux personnes à mobilité réduite mais également à la pratique dynamique du roller, de la trottinette, du skate...

Les travaux d'aménagement ont démarré en octobre 2018 par le terrassement de la piste et se poursuivront avec la promenade dès mars 2019 pour un achèvement attendu en octobre 2019.

Requalification des rives de l'étang d'Apigné

Les étangs constituent un lieu de centralité et d'usages au cœur de la Prévalaye afin de développer, tout au long de l'année, une polarité métropolitaine attractive pour les habitants de métropole et les visiteurs.

Les travaux qui seront engagés en février 2019 viseront à requalifier les rives de l'étang d'Apigné en multipliant les rapports à l'eau :

- réaménagement de la plage de sable existante avec installation de nouveaux mobiliers (chaises longues), aire de brumisateurs et jets, espaces ludiques et jeux pour les enfants, terrains de volley ;
- aménagement de plages vertes avec pontons et mobiliers ;
- création d'espaces sportifs et notamment d'un parc multiactivités à l'extrémité de la piste multi-usages offrant espaces de glisse, jeux pour enfants, lieux de pause en famille dans un cadre paysager...



Calendrier des travaux : de février à juin 2019.

Coût de l'opération d'aménagement de la Prévalaye comprenant les travaux et les études : 4,2 M€ TTC.

A plus long terme, il s'agira de développer une fonction de port fluvial autour de l'île d'Apigné pour favoriser la navigation de plaisance et poursuivre la Voie des rivages vers le sud de la vallée.

Valorisation écologique des milieux

Plusieurs sites ont été identifiés à la Prévalaye pour accueillir les premières actions de valorisation des milieux dans le cadre des mesures compensatoires à réaliser pour le chantier de la ligne b du métro (25 ha au total). L'objectif est de restaurer les secteurs écologiquement dégradés en diversifiant les habitats. Un premier site de 13 ha a été réalisé en 2016 en vue de restaurer les milieux, recréer des zones humides et des mares, renforcer le bocage et planter des haies, en concertation étroite avec les associations environnementales. Un second programme de restauration écologique autour de la vallée du Petit Blosne a été défini et sera réalisé fin 2019- début 2020 sur les communes de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande : restauration et développement des habitats, reprise de berges, ponton d'observation et sente piétonne....

Développement de pratiques agricoles expérimentales

Le projet de la «Vallée de la Vilaine» est l'occasion de réactiver les pratiques agricoles autour du maraîchage et des pratiques expérimentales innovantes, en lien avec des porteurs de projet. L'enjeu est de faire évoluer progressivement les parcelles vers des pratiques plus valorisantes. Ce projet pilote à l'échelle de la vallée de la Vilaine, vise à développer à la Prévalaye une agriculture étroitement liée à la ville en tissant des liens entre l'agriculture et les habitants : maraîchage, vente directe, espace libre de cueillette, ateliers pédagogiques.... Et permettrait de diffuser et pérenniser de nouveaux modèles économiques respectueux de l'environnement.

Des pratiques agricoles expérimentales ou innovantes ont déjà été mises en place par la Ville de Rennes :

> **le Jardin des Millepas** : l'association, installée à proximité de Vieux Ville et de la Métairie, pratique le maraîchage et propose des animations sur site (chantiers participatifs mensuels, événements saisonniers) et dans les écoles et centres de loisirs. L'association vend une partie de ses productions sur place.

> **l'Inra** exploite une parcelle d'essais et de démonstrations en cultures issues de semences anciennes pour des objectifs de recherche, d'animation, de pédagogie et de diffusion ;

> **PermaG'Rennes** : installation d'une parcelle en permaculture à proximité de l'Ecocentre de la Taupinai.

D'autres partenariats sont en cours de montage, notamment autour d'un projet d'introduction d'élevages d'animaux, ce qui pourrait être une solution pour remédier à l'appauvrissement des sols de la Prévalaye.

Le bâtiment de la Basse-Cour est, quant à lui, en cours de restauration dans la perspective d'un appel à projet : *«Lieu relais et d'animation dans l'aménagement du projet Vallée de Vilaine : tiers-lieux à vocation agricole et culturelle (espaces de productions, ventes, restauration, mais aussi hébergements, activités créatives ou pédagogiques, etc...)»*

L'Année de la Vilaine

L'Année de la Vilaine est une expérience culturelle d'une année, de l'été 2018 à l'été 2019, qui met à l'honneur la reconquête de l'eau dans la métropole et notamment le long de la Vilaine. Elle s'inscrit dans le projet de la valorisation de la vallée de la Vilaine.



L'Année de la Vilaine est une proposition collective : association sportives et environnementales, acteurs culturels, agriculteurs, artisans, entreprises, partenaires institutionnels, artistes et citoyens sont tous acteurs de cette année de mise en lumière du fleuve, à travers trois grands défis :

Pratiquer le fleuve → naviguer et retrouver de nouveaux usages liés à l'eau et au paysage.

Produire et se nourrir → enjeux d'une agriculture durable sur la vallée.

Explorer → actions innovantes pour s'approprier et mieux connaître le fleuve et la vallée.

L'Année de la Vilaine accompagne le démarrage des travaux et impulse des dynamiques à pérenniser sur le territoire à travers la réalisation d'un programme saisonnier et le lancement de cinq projets collectifs.

Portes-ouvertes, visites d'exploitation, balades, randonnées en kayak, guinguette, bivouac... A chaque saison, un programme trimestriel d'événements « Année de la Vilaine » est diffusé sur toute la métropole.

Les projets collectifs de l'année de la Vilaine

Afin de valoriser le territoire, une mission d'organisation, de montage et de coordination a été confiée à la coopérative culturelle Cuesta pour créer des actions et événements considérés comme des temps forts de l'Année de la Vilaine et travaillés avec des porteurs de projets locaux. Ils reposent sur des modes innovants de montage et mise en œuvre : ateliers participatifs, hackathons, camps d'innovation, expériences artistiques.

> **Les 26 traversées** : les traversées sont des temps collectifs de parcours du territoire suivant différents modes doux de déplacement. Elles permettent d'explorer à plusieurs un itinéraire, existant ou tracé pour l'occasion, et de créer des récits partagés à la croisée des mondes de l'art, de l'aménagement, du tourisme et de l'écologie. 26 de ces traversées seront programmées entre mai et juillet 2019 par des acteurs de la vallée

En collaboration avec Destination Rennes, l'ANPU, Rennes Métropole.

<https://www.tourisme-rennes.com/fr/decouvrir-rennes/nature/appel-projets-vilaine>

> **Les Traversées Chantées** : un équipage mené par des collégiens, composé de chanteurs, d'acteurs engagés sur ce territoire, d'habitants des communes se rassemblera trois fois au cours du printemps 2019 pour produire collectivement des gestes et des chants afin de relier les habitants des villes et des villages au fleuve et imaginer collectivement, dans un mouvement joyeux et vif guidé par la jeunesse de la vallée, de nouveaux liens au fleuve.

En collaboration avec la Cie Diclà, Sophie Cardin, plasticienne, Léa Muller, paysagiste et avec la participation de la Petite Ferme et des voisfontpasserelles.fr, Rennes Métropole.

Pour participer au programme de 10 répétitions ouvertes à tous de février à mai :

www.valleedelavilaine.fr ou [site web de la Compagnie diclà](http://site.web.de/la/Compagnie-diclà)

> **Lucioles** : Où sont les Lucioles sur la Vallée de la Vilaine ? Qui en a déjà vu ? Où ? Quand ? Quelles sont les conditions de leur présence ? En quoi sont-elles un bio-indicateur ? Comment les faire revenir ? Une enquête collaborative en ligne, ouverte à tous, pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de l'environnement.

En collaboration avec le collectif Indiens Dans La Ville, FOLK paysage, le Lycée Théodore Monod, l'école maternelle et le centre de loisirs de Chavagne et Rennes Métropole.

<https://lucioles.blog>

> **Une zone cabanes** : création d'une zone de construction de cabane à la Petite Pérelle à partir de l'été 2019, à destination de groupes d'enfants et de jeunes. Ce projet s'inscrit dans une démarche de découverte de l'environnement par une éducation à la prise de risque et une réflexion collective sur l'acte de construire dans le respect des milieux.

En collaboration avec La Ferme en Cavale, la Mairie de Saint-Jacques-De-La-Lande, Agence Ter, Rennes Métropole

> **L'Université Flottante** : l'Université Flottante fait école par la tentative même de construire une école. Véhicule d'exploration d'un territoire, l'Université Flottante fait naître des enseignements de son itinérance et de la traversée d'un paysage et constitue le trait d'union entre tous les lieux d'apprentissage. Elle est à la fois le processus, l'expérience et l'objectif. Dans le cadre de l'Année de la Vilaine, des ateliers de travail seront organisés afin de mobiliser les écoles et universités autour de ce projet.

En collaboration avec l'EPI, La Criée, Rennes Métropole.

<https://www.ecolepi.com/universite-flottante>

Le guide Vallée de la Vilaine



Ce guide « détouristique » publié aux éditions Apogées, unique en son genre, est une invitation à (re)découvrir la vallée de la Vilaine et à tester ses futurs aménagements. 26 boucles sont proposées, à parcourir à pied, à vélo ou en kayak, pour s'aventurer autour du fleuve sur un territoire vivant. 26 itinéraires agrémentés d'informations pratiques et de données sur le paysage, son histoire, proposant des modes inédits d'attention à l'environnement. Chaque boucle

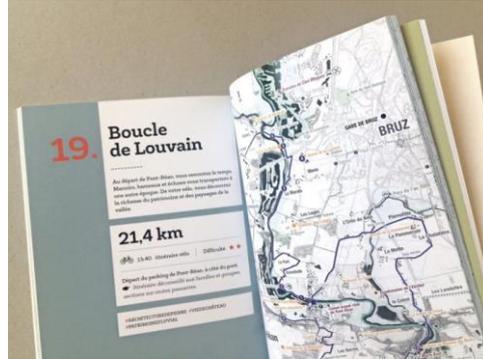
s'accompagne d'une micro-fiction, composée à partir de souvenirs et d'anecdotes racontées par les habitants de la Vallée.

> Les auteurs :

Cuesta est une coopérative culturelle qui mobilise l'artistique comme un mode opératoire pour agir dans le champ des territoires et des sociétés. Elle intervient sur la vallée de la Vilaine dans le cadre d'actions pilotes. Intitulées « Traversées et escales », celles-ci visent à associer artistes, acteurs et habitants au projet de valorisation de ce grand territoire.

Alexis Fichet est auteur et metteur en scène. Il participe au collectif Lumière d'août. Ses textes traitent tout particulièrement du rapport à la nature.

Léa Muller est paysagiste. Avec Itinérances, elle réinvente sa pratique. Elle attache une importance particulière aux modes de représentation du paysage, par la cartographie et le dessin, comme moyen de porter un autre regard sur ce qui nous entoure.



En vente dans les librairies de Rennes Métropole, dans les mairies du territoire, ainsi qu'en ligne, sur le [site](#) de l'éditeur.

Vilaine, une histoire d'eau à l'Ecomusée du pays de Rennes



À l'heure des envies d'eau et des projets d'aménagement de la Vilaine, l'exposition de l'Écomusée invite à découvrir les multiples facettes d'un fleuve méconnu : son fonctionnement hydrologique, la richesse de son écosystème naturel et la surprenante activité qu'il a connue du 16e siècle à nos jours. Des grands enjeux de navigation aux pratiques de loisirs, c'est une Vilaine insoupçonnée qui se donne

à voir entre activités artisanales, port industriel, dériveurs de plaisance, scènes de baignade et guinguettes.

Jusqu'au 1^{er} septembre à l'Écomusée du pays de Rennes. Du mardi au dimanche.

ecomusee-rennes-metropole.fr

Plus d'informations sur l'Année de la Vilaine : www.valleedelavilaine.fr